Livret d'Accueil

Résidence Jacques Bertrand

Scannez-moi pour m'écouter

Scannez-moi pour visionner la présentation de la Résidence

BIENVENUE

CLISSON RÉSIDENCE JACQUES BERTRAND

Le SOMMAIRE

RÉSIDENCE JACQUES BERTRAND

La vie quotidienne - **page 13**

Les espaces extérieurs - **page 11**

Les logements - **page 12**

L'Unité protégée - **page 10**

L'accès et les espaces communs - **page 8**

Le projet de vie - **page 6**

Nos objectifs et nos valeurs - **page 3**

Présentation générale - **page 2**

Présentation générale

Ouverte depuis le 1er octobre 1989, la Résidence Jacques Bertrand est gérée par le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Clisson.

L'établissement est ouvert aux personnes de plus de 60 ans, est habilité à recevoir les bénéficiaires de l'aide sociale et est conventionné afin que les résidents puissent percevoir l'aide au logement.

La résidence Jacques Bertrand est un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) d'une capacité d'accueil de 55 places dont 14 en unité pour personnes âgées désorientées (UPAD).

Située au centre-ville historique de Clisson, au cœur du vignoble nantais, elle s'intègre parfaitement dans son environnement architectural, d'inspiration italienne.

A 5 min de la gare, les résidents et leur famille bénéficient des avantages d'une ville à taille humaine, à proximité immédiate de la métropole nantaise, mais aussi du littoral vendéen.

Clisson, ville au patrimoine architectural et culturel d'exception se veut résolument dynamique. Outre les jolies promenades en bord de Sèvre ou de Moine, chaque vendredi matin, les résidents peuvent aller seuls ou accompagnés selon leur degré d'autonomie, flâner au marché situé à quelques centaines de mètres, ou faire un peu de shopping dans le centre-ville historique.

Nos OBJECTIFS

La Résidence Jacques Bertrand est définie comme un lieu de vie où l'on s'attache à rendre le cadre et le séjour le plus confortable possible afin d'offrir la meilleure qualité de vie aux résidents.

Cet accompagnement s'exerce avec le souci constant de respecter :

- L'identité de chaque personne, ses choix, ses valeurs et sa culture
- Le libre exercice de la citoyenneté de chacun avec ses droits mais aussi ses devoirs envers les autres

Le maintien de l'autonomie des résidents est le fil conducteur de l'action dans l'établissement.

Les différentes instances présentes au sein de l'établissement (conseil d'administration, conseil de la vie sociale…) participent activement à l'amélioration permanente de l'accompagnement.

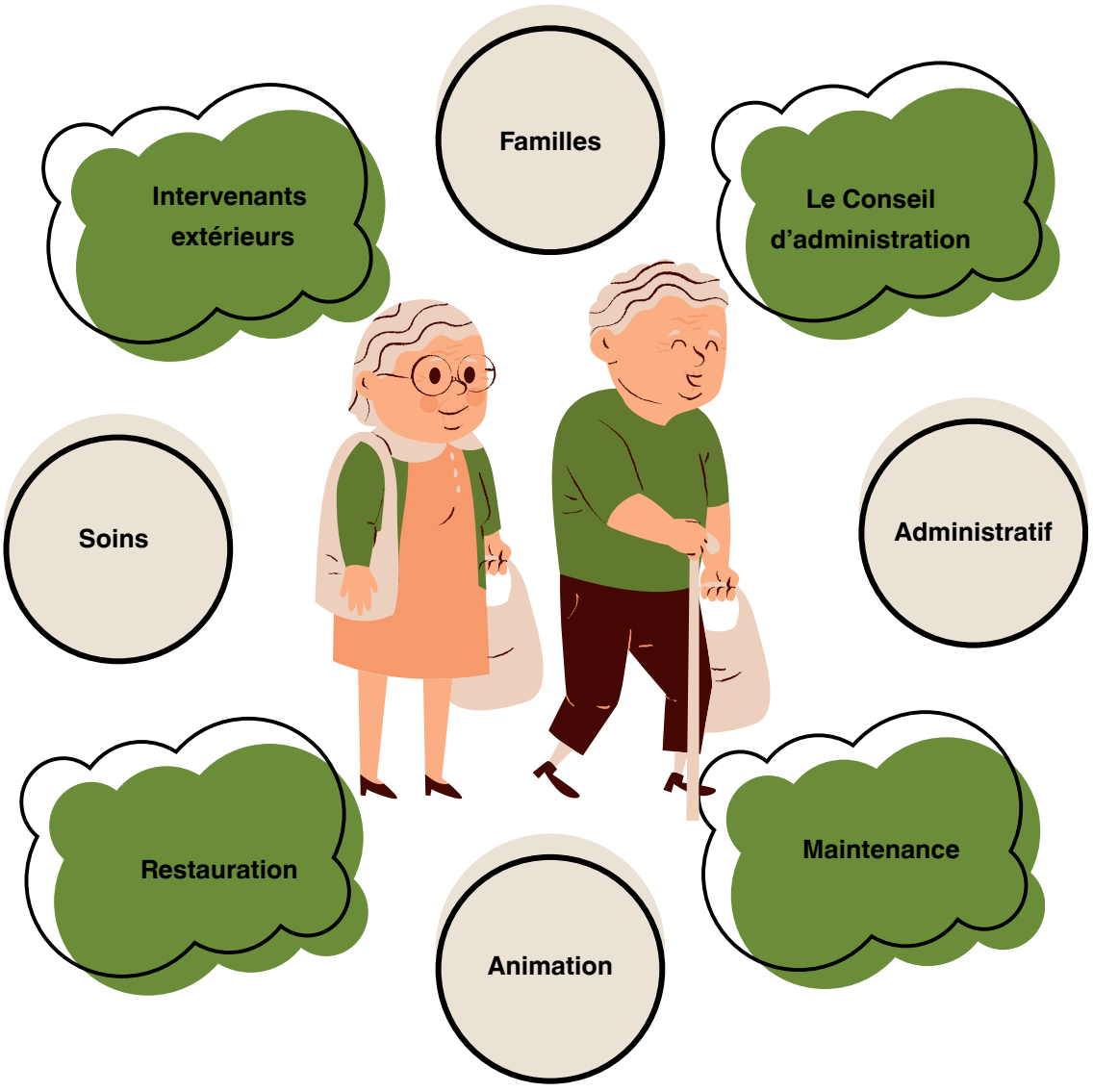

Nos VALEURS

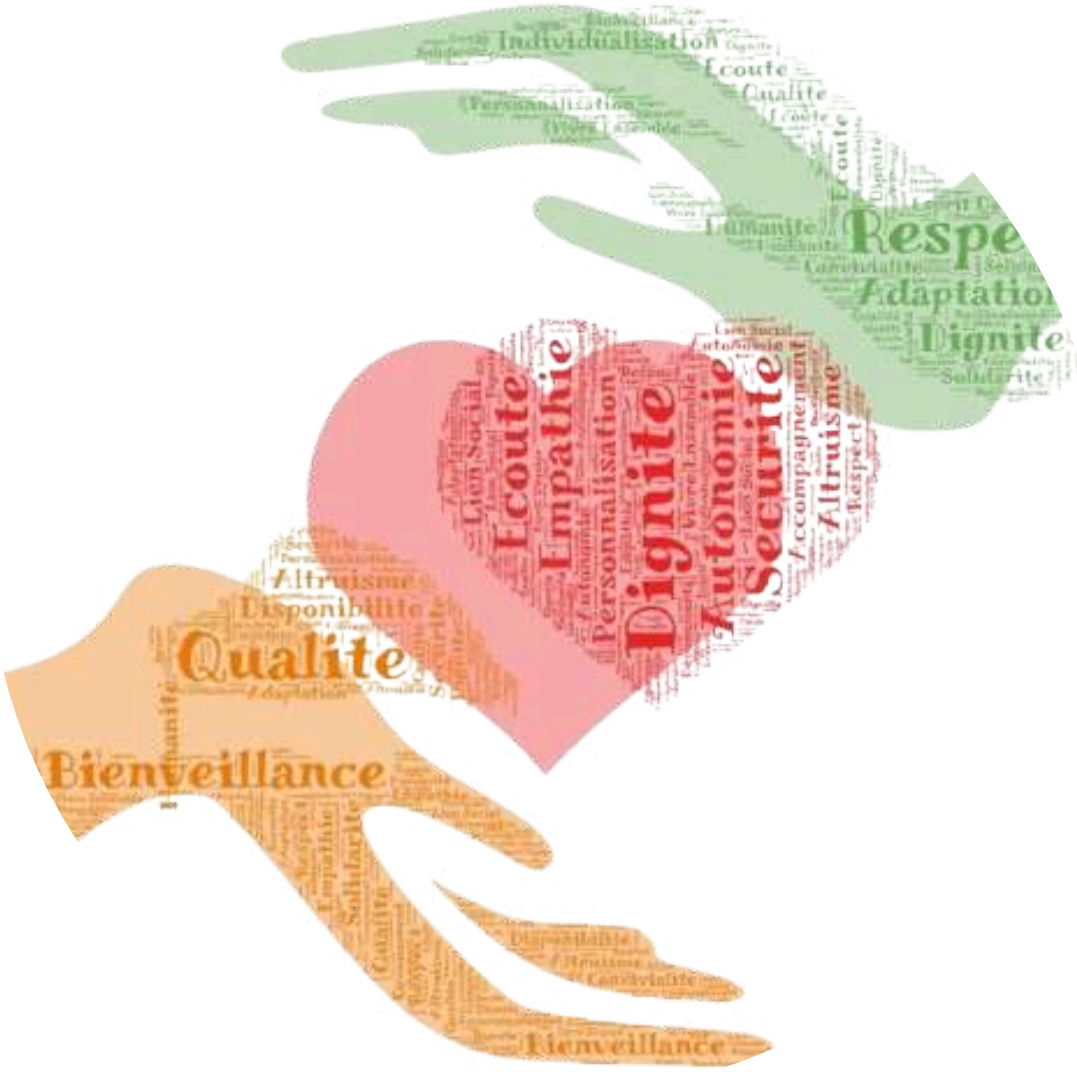

L'équipe pluridisciplinaire et les membres du Conseil d'Administration ont défini les valeurs défendues par l'établissement et ils s'engagent à les respecter et à garantir une qualité de vie à chacun.

L'accompagnement proposé répond ainsi aux objectifs suivants :

- Personnaliser l'accompagnement à chaque instant du séjour
- Garantir la sécurité des soins
- Accompagner la fin de vie
- Garantir l'exercice des droits et libertés des personnes accompagnées
- Assurer une culture de la bientraitance
- Développer la qualité de vie de la résidence
- Développer l'amélioration continue et la gestion des risques
- Agir de manière responsable et durable

Comment reconnaître les professionnels ?

Chaque agent intervenant au sein de l'établissement est identifié par une blouse et/ou par un badge avec son prénom, et sa fonction.

Aides-soignants et agents de soins

Agents hôteliers

Aides-soignants et agents de nuit

Infirmières

Cuisiniers

Le PROJET DE VIE

L'accompagnement proposé est individualisé à chaque résident. Il se veut au plus près des attentes et envies de chacun dans la mesure des possibilités de la vie collective.

A votre arrivée, votre référent soignant se présente à vous, ainsi qu'à votre personne de confiance.
Votre référent est en charge de recueillir vos souhaits et besoins afin d'élaborer en équipe le projet de vie individualisé. Il est votre interlocuteur privilégié garant de votre accompagnement.

Le projet de vie est le fil conducteur de l'accompagnement du résident tout au long de son séjour et est révisable autant que nécessaire.

Adresse mail :

soignantsrjb@mairie-clisson.fr

L'accès à

LA RÉSIDENCE

Vous trouverez des places de parkings réservées aux familles au niveau de l'entrée ou à proximité de l'établissement (soyez vigilants aux zones bleues).

L'accès à la Résidence est libre. En cas de fermeture des portes, il est possible de contacter le standard pour toute entrée.

Pour la sécurité des résidents, un code est nécessaire pour toute sortie.

En voiture : depuis Nantes, il est possible d'accéder à la Résidence via la D137.

En train : il est possible de se rendre à la Résidence Jacques Bertrand, la gare se trouve à 5 minutes à pied.

Les espaces COMMUNS

L'ACCUEIL

L'accueil se situe dans le hall d'entrée, le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h à 16h30, l'agent d'accueil reste disponible pour toute demande concernant votre séjour.

En dehors de ces horaires ou en cas d'absence, vous avez la possibilité d'appeler le standard pour toute demande.

LE COEUR DE VIE

Doté d'espaces conviviaux dédiés à la détente et au partage. Vous y trouverez une borne Mélo, une télévision ainsi que des jeux de société, pour des moments agréables.

Très apprécié des résidents, ce lieu de vie est propice aux échanges et aux rencontres, dans une atmosphère chaleureuse, notamment grâce à sa cheminée.

Une machine à café et une fontaine à eau sont également à votre disposition pour vous offrir une pause rafraîchissante à tout moment.

L’ESPACE FAMILLE

Situé au rez-de-chaussée de l’établissement ce local est en libre accès pour tous.

Il est aussi privatisable gracieusement sur simple demande au secrétariat pour vos événements familiaux. Vous y trouverez tout le nécessaire hôtelier (vaisselle, frigo, micro-onde, torchons, balai…).

LA SALLE D’ANIMATION

Située au rez-de-chaussée, elle est le lieu privilégié pour les activités.

L’ESPACE BIEN ÊTRE

Situé au 1er étage, cet espace aménagé est dédié à votre détente et à votre bien-être. Il est équipé pour accueillir des coiffeuses et permet également la réalisation de soins esthétiques, afin de prendre soin de vous dans un cadre agréable.

La salle est aussi dotée d’un chariot Snoezelen, favorisant la relaxation et l’apaisement.

L'unité protégée L'OASIS

Située au 1er étage du bâtiment, cette unité protégée peut accueillir 14 personnes atteintes de démences type Alzheimer ou apparentées. L'accompagnement spécifique répond à au moins un des objectifs suivants : la nécessité d'une sécurisation et/ou la réponse positive à une stimulation plus individualisée pour maintenir les fonctions cognitives.

L'admission et la sortie de cette unité sont validées lors de la commission d'admission ou en équipe lors d'une mutation interne en concertation avec le résident et la famille.

Une équipe dédiée, composée d'aides médico-psychologiques, aides-soignants, agents de soins, et infirmières avec le soutien d'une infirmière coordinatrice, du psychologue et de l'animatrice proposent des activités de stimulation en lien avec la vie quotidienne (atelier cuisine, bricolage, jeux de société, éveil des sens, motricité, détente, sorties…)

Les logements de l'unité sont regroupés à proximité d'un bel espace de vie ouvert sur une cuisine, d'une salle d'activités ainsi que d'une terrasse.

Les espaces EXTÉRIEURS

Différents espaces sont à votre disposition propices à la détente et à la promenade :

LES JARDINS

Ils sont en accès libre.

L'un se situe à l'avant, face à la chapelle, avec un accès direct depuis le cœur de vie via une terrasse.

L'autre, à l'arrière, permet de rejoindre le centre-ville en toute sécurité grâce à un chemin aménagé.

LES PATIOS

Le patio intérieur semi-ouvert où trône un majestueux olivier.

Un autre patio est accessible depuis la salle à manger.

UNE TERRASSE

Situé au 1er étage, elle permet de profiter des beaux jours.

Les LOGEMENTS

Toutes les chambres disposent d'un cabinet de toilette privatif comprenant une douche et des WC, ainsi que d'un placard aménagé avec penderie et étagères. Un dispositif d'appel est installé à la tête de lit et dans la salle de bain, afin d'assurer votre sécurité et votre confort.

Les chambres sont toutes dotées des connectiques nécessaires à l'installation d'un télévision et de la téléphonie.

Vous avez la possibilité de personnaliser votre espace de vie avec votre mobilier et vos effets personnels. Le linge de lit, le linge de toilette ainsi que l'ensemble du matériel médicalisé sont fournis par la Résidence.

L'entretien des chambres est assuré en moyenne une fois par semaine par le personnel. Toutefois, chaque résident peut, selon ses capacités et son état de santé, participer à l'entretien de son espace.

Enfin, la maintenance des équipements et la gestion des réparations sont assurées par l'agent de maintenance de l'établissement.

LES ANCIENNES CHAMBRES

D'une superficie moyenne de 17m2, elles sont principalement situées au 1er étage de la résidence du bâtiment principal

LES NOUVELLES CHAMBRES

D'une superficie d'environ 21m2, elles sont situées dans l'extension de la résidence et sont équipées de rails plafonniers de transfert

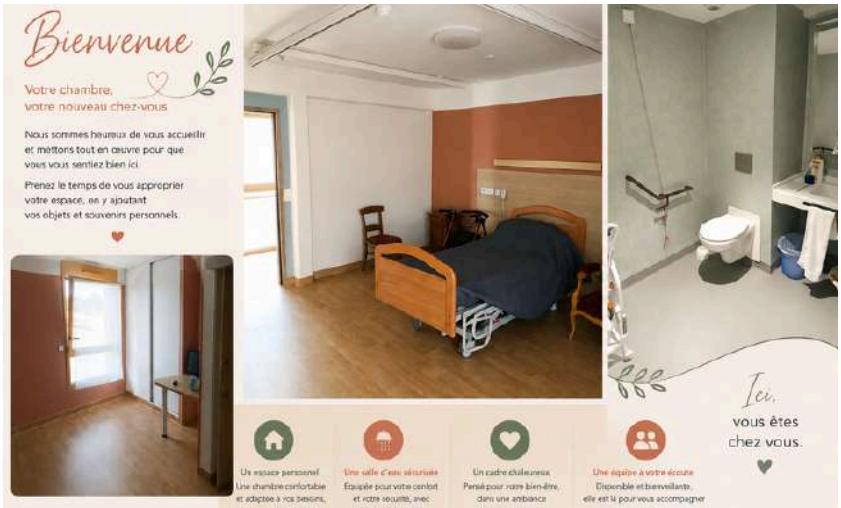

L'organisation de la VIE QUOTIDIENNE

LES VISITES

Vos amis, votre famille peuvent venir vous rendre visite quand ils le souhaitent dans le respect du rythme des résidents.

Pour éviter toute contamination, les visiteurs sont invités à reporter leur venue s'ils sont souffrants.

Pour limiter la propagation des microbes, des solutions hydro alcooliques sont à votre disposition à l'entrée et dans les couloirs de l'établissement.

LE COURRIER

Il est distribué par l'agent d'accueil tous les jours. Chaque résident dispose d'une boite aux lettres située dans le hall de l'accueil.

Pour le départ du courrier, vous pouvez y déposer votre courrier à envoyer dans la boite aux lettres dédié à cet effet. La secrétaire le dépose tous les vendredis soirs.

Pour toute correspondance interne avec les différents services de la résidence, une boite aux lettres nommé "résidence" est à votre disposition.

Pour les intervenants extérieurs, vous trouverez une boite aux lettres des professionnels intervenants (coiffeurs, pédicures...) afin d'y déposer votre règlement en cas de prestation.

L'ENTRETIEN DU LINGE

L'entretien du linge de lit ainsi que votre linge personnel sont confiés à des prestataires extérieurs.

Votre linge personnel est étiqueté par le prestataire. Vous devez ainsi déposer tout nouveau vêtement à l'accueil pour l'envoi à l'identification avant de le porter. Il est préférable de faire laver votre linge délicat par votre entourage pour éviter tout dommage.

Lors de votre entrée un trousseau est établi afin de faire l'inventaire de tous vos vêtements, aussi nous vous demandons que tout changement nous soit signalé (linge jeté car abîmé par exemple etc.…) pour une meilleure gestion et organisation de l'équipe pluridisciplinaire.

LES REPAS

LE PETIT DÉJEUNER

Le petit déjeuner est servi selon votre souhait au salon ou en chambre entre 8h et 9h.

Les autres repas sont pris au restaurant (exceptionnellement en chambre sur avis infirmier)

LE DÉJEUNER

Il est servi à 12h15 au restaurant ou en terrasse si le temps le permet...

LA COLLATION

Elle est servie au salon à 16h00, accompagnée d'une boisson.

LE DINER

Quant à lui il est servi à 19h au restaurant.

Les repas sont préparés sur place par nos cuisiniers, en respectant l'équilibre alimentaire.

Dans un souci de qualité et de toujours être au plus près des demandes et des besoins de nos résidents, des commissions « menus » réunissant les cuisiniers, les résidents, la diététicienne, et des membres de l'équipe afin d'échanger sur les repas proposés sont organisées.

Vous pouvez recevoir des invités pour le déjeuner ou le dîner en prévenant à l'avance. *(Le prix du repas invité est disponible dans le sas d'entrée)*.

LES ANIMATIONS

Une attention particulière est apportée à la vie sociale. L'animatrice propose des activités diverses tout au long de la semaine avec le soutien de bénévoles et la participation de toute l'équipe de la Résidence (chorale, soins esthétiques, activités manuelles, sorties extérieures, jeux de société, loto, activités cognitives…).

Des animations sont également proposées avec des intervenants extérieurs (motricité, badminton, anniversaires…).

Des événements festifs sont aussi organisés tels que la fête de la Résidence avec le personnel et les familles, la fête de Noël, les repas à thème…

Les animations évoluent au gré des participants et des souhaits des résidents.

(Les plannings d'animations mensuels sont disponibles par voie d'affichage et via l'espace familles sur Famileo).

LA RELIGION

Les croyances de chacun sont respectées au sein de l'établissement. Le culte catholique, pratiqué par une majorité de résidents, est proposé un vendredi après-midi, en salle d'animation.

INTERVENANTS EXTÉRIEURS

Pour votre confort des pédicures se déplacent à la résidence sur rendez-vous ainsi que 2 coiffeuses. Les inscriptions se font à l'accueil ou auprès de l'équipe. Leurs prestations sont à votre charge.

LA SANTÉ

Vous conservez le libre choix de votre médecin traitant et des autres intervenants paramédicaux sous condition qu'ils se déplacent sur l'établissement.

Le suivi médical est coordonné par les infirmières de la Résidence en étroite collaboration avec le résident et/ou la famille.

Une convention est établie avec les pharmacies de ville qui prépare les piluliers et livrent les traitements.

En cas de consultation extérieure, un transport est organisé. S'il n'y a pas de prescription médicale les frais seront à votre charge.

Les soins quotidiens sont assurés par une équipe pluridisciplinaire d'infirmières, aides-soignantes et agents de soins, AES, AMP. L'infirmière coordinatrice garante de la qualité des soins est présente toute la semaine et peut faire le lien entre les résidents et les familles, un psychologue est également présent une journée par semaine.

WIFI

La Résidence est dotée d'un réseau wifi résident et d'un réseau wifi visiteur.

Les modalités de connexion sont transmises à votre arrivée.

Bienvenue à la Résidence
JACQUES BERTRAND

L'ensemble de l'équipe reste à votre écoute pour tout renseignement complémentaire et vous accueille avec plaisir à la Résidence.

CLISSON
RÉSIDENCE
JACQUES BERTRAND

RÉSIDENCE JACQUES BERTRAND

1 rue du Prieuré - 44190 - Clisson
02.40.54.04.03

rjb@mairie-clisson.fr